

Mettre fin au mariage des enfants en Afrique

Par Girls Not Brides

Toutes les deux secondes, une jeune fille est mariée, avant même d'avoir atteint la maturité physique ou émotionnelle requise pour devenir épouse ou mère. Dans le monde, 720 millions de femmes en vie aujourd'hui ont été mariées avant leur 18e anniversaire. Chaque année, 15 millions de nouvelles filles-épouses – l'équivalent de la population entière du Mali ou du Zimbabwe – rejoignent leurs rangs.

Le mariage des enfants est un défi auquel tous les pays africains sont confrontés. Cette pratique traditionnelle néfaste prive les filles de leur éducation, de leur santé et de leur avenir. En Afrique, les conséquences de l'association entre la forte prévalence du mariage des enfants et de la croissance rapide de la population pourraient être dévastatrices, aussi bien sur le plan humain qu'en matière de développement. Si nous n'agissons pas dès aujourd'hui, le nombre de filles-épouses sera multiplié par deux d'ici 2050, et l'Afrique deviendra la région ayant le plus grand nombre de filles-épouses au monde.

Fort heureusement, on observe une avancée considérable du niveau d'engagement de l'Afrique sur la question du mariage des enfants, notamment avec le lancement d'une campagne continentale ainsi que de plans d'action nationaux dans un nombre restreint mais croissant de pays. Afin de réaliser sa vision d'émergence et développement, décrite dans l'Agenda 2063, l'Afrique doit associer à son engagement les stratégies, les actions et les ressources coordonnées qui permettront de mettre fin au mariage des enfants et de donner à chaque fille de prospérer.



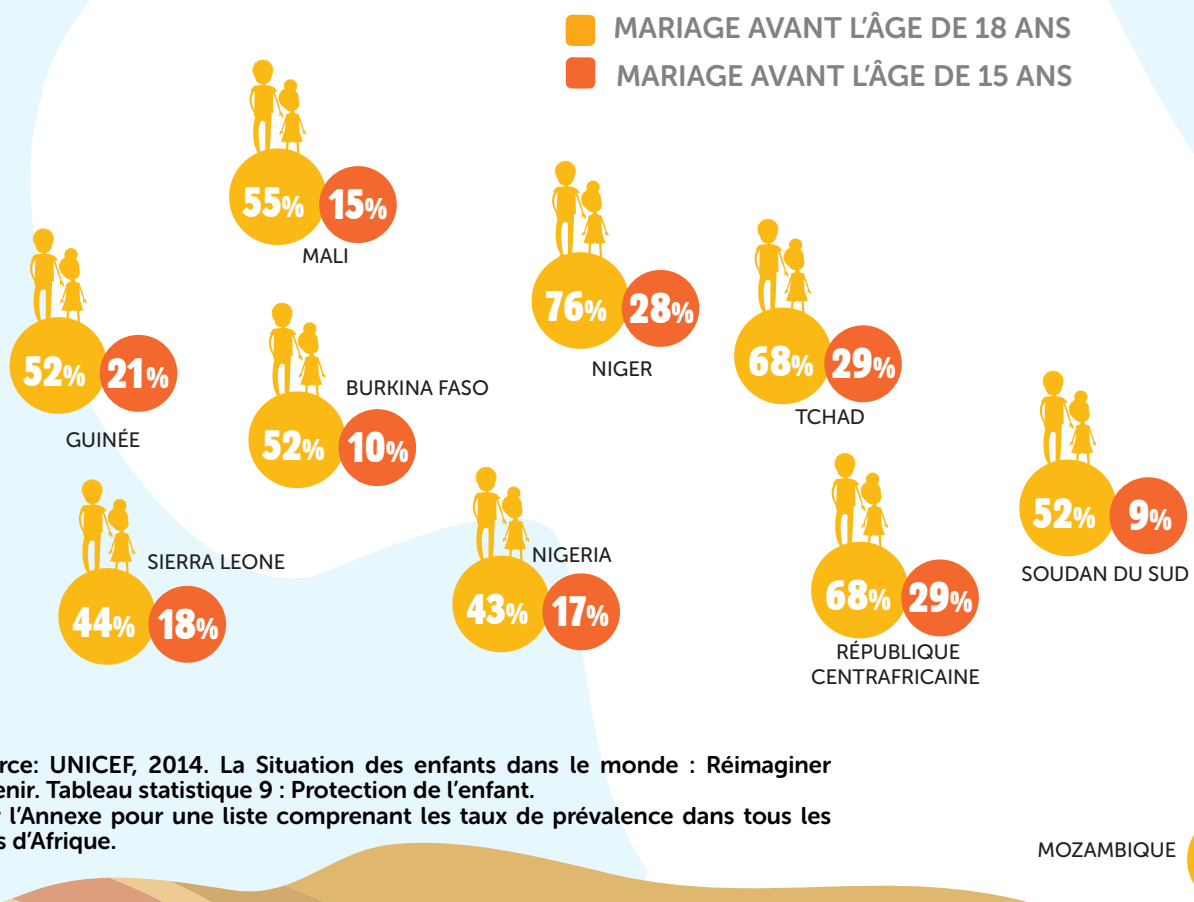
Le mariage des enfants: un défi partout en Afrique

Un grand nombre de filles et de femmes africaines subissent les conséquences du mariage des enfants.

- En Afrique subsaharienne, 40% des femmes sont mariées pendant leur enfance.
- Le mariage des enfants est très répandu à la fois en Afrique centrale, où 42% des femmes sont concernées, et en Afrique orientale et australe, où le mariage des enfants affecte 37% des femmes.
- 15 des 20 pays ayant les taux de mariage des enfants les plus élevés au monde sont en Afrique.
- Tous les pays africains sont confrontés au défi du mariage des enfants, que leurs taux de prévalence soient très élevés (76 % au Niger) ou très bas (2% en Algérie)¹.

Les dix pays africains les plus affectés par le mariage des enfants:

En fonction de leurs taux de prévalence.



Source: UNICEF, 2014. La Situation des enfants dans le monde : Réimaginer l'avenir. Tableau statistique 9 : Protection de l'enfant. Voir l'Annexe pour une liste comprenant les taux de prévalence dans tous les pays d'Afrique.

Causes: Pourquoi le mariage des enfants existe en Afrique

Les causes du mariage des enfants sont similaires partout en Afrique:

- En situation de grande **pauvreté**, certains parents pensent que donner leur fille en mariage leur permettra de réduire les dépenses de la famille, ou même d'augmenter temporairement leurs revenus en recevant une dot.
- Dans de nombreux endroits, le mariage des enfants est une **tradition** qui persiste de génération en génération ; celui qui s'éloigne de la tradition risque l'exclusion de la communauté.
- Donner une jeune fille en mariage est parfois considéré comme un moyen d'assurer sa **sécurité**, en particulier dans les zones où les filles sont exposées au risque de violence physique ou sexuelle.
- **La discrimination à l'encontre des femmes** est un facteur important du mariage des enfants en Afrique. Dans de nombreuses communautés où le mariage des enfants se pratique, on accorde moins de valeur aux filles qu'aux garçons ; les filles sont perçues comme un fardeau ou une marchandise.

Une pratique courante mais pas uniforme

Le mariage des enfants se décline sous différentes formes, selon les traditions des communautés. Quelques exemples sont:

- Dans les communautés rurales du nord-est de l'Éthiopie, on parle de **telefa** lorsqu'un homme kidnappe, cache et viole une fille, afin de pouvoir prétendre au mariage en tant que père de son enfant à naître.
- En Afrique du Sud, l'**ukuthwala** est la pratique par laquelle un homme kidnappe une fille ou une jeune femme avec l'intention d'obliger la famille de cette dernière à approuver sa demande en mariage.
- Courante au Ghana, au Bénin et au Togo, la tradition **trokosi** consiste à offrir une jeune fille vierge à un prêtre local pour obtenir le pardon divin quand un membre de la famille (souvent un homme) commet un crime.

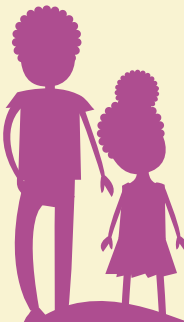
Conséquences : Le mariage des enfants constitue un frein pour l'Afrique

- **Le mariage des enfants peut avoir des conséquences fatales sur la santé des filles concernées.** Encouragées à devenir mères peu de temps après le mariage, beaucoup de filles-épouses tombent enceintes avant d'être physiquement prêtes à porter ou accoucher d'un enfant en toute sécurité. Les complications liées à la grossesse exposent ces filles à des risques de lésions et même de décès. En effet, les filles qui donnent naissance avant l'âge de 15 ans courent cinq fois plus de risques de mourir pendant l'accouchement que les jeunes femmes âgées de 20 ans ou plus. Les filles-épouses sont particulièrement vulnérables aux risques de lésions liées à la grossesse ou à l'accouchement. Par exemple, 65% de l'ensemble des cas de fistules obstétricales se concerne des filles de moins de 18 ans.
- **Le mariage des enfants prive les filles de leur droit à l'éducation.** Des millions de filles-épouses abandonnent l'école pour consacrer leur temps aux tâches ménagères et à élever leurs enfants – pour celles qui étaient scolarisées. Dans les pays en voie de développement, plus de 60% des filles-épouses n'ont reçu aucune éducation formelle². Au Malawi, les filles-épouses forment près des deux-tiers des femmes sans éducation formelle, et seulement 5% des femmes ayant reçu une éducation secondaire ou de niveau plus élevé³.
- **Le mariage des enfants expose les filles aux risques de violence sexuelle, physique et psychologique, pour le reste de leur vie.** Les filles mariées pendant leur enfance sont plus susceptibles d'être battues ou menacées par leur époux que les filles qui se marient plus tard. Elles sont aussi plus susceptibles de décrire leur première expérience sexuelle comme étant forcée.
- **Étant mineures, les filles-épouses sont rarement en mesure d'affirmer leurs souhaits,** y compris celui d'utiliser des méthodes de planification familiale ou d'avoir des relations sexuelles sûres. Les filles-épouses peuvent être particulièrement vulnérables au VIH/ Sida et aux autres maladies sexuellement transmissibles.
- **Le mariage des enfants a des incidences négatives sur la prospérité et le développement économique de l'Afrique.** À cause du mariage des enfants, des millions de filles manquent des compétences, connaissances et perspectives d'emploi qui leur permettraient de faire sortir leur famille de la pauvreté et de contribuer ainsi au développement et à la prospérité économique de leur pays.
- **La persistance du mariage des enfants a entravé les efforts de l'Afrique pour la réalisation de six des huit Objectifs du Millénaire pour le Développement** (éliminer l'extrême pauvreté et la faim ; assurer l'éducation primaire pour tous ; promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; réduire la mortalité infantile ; améliorer la santé maternelle ; et combattre le VIH / Sida, le paludisme et d'autres maladies).



Beaucoup des programmes les plus innovants pour aborder le mariage des enfants ont été développés en Afrique

- Le programme **Berhane Hewan** (2002-2008), conçu et mis en œuvre par Population Council, ciblait des filles déjà mariées et non-mariées âgées de 10 à 19 ans avec des interventions telles que : conversations communautaires pour sensibiliser et aborder les normes culturelles et sociales; mise à disposition de fournitures scolaires pour permettre aux filles de rester à l'école; transferts conditionnels d'argent pour réduire l'impact des problèmes économiques comme facteurs du mariage des enfants ; et groupes de soutien pour les filles. Une composante de recherche a été incluse dans le programme afin d'identifier les stratégies les plus efficaces et les plus rentables pour réduire le mariage des enfants⁴.
- En Egypte, le programme **Ishraq** de Population Council (initié en 2001 et toujours en cours) fournit aux filles âgées de 12 à 15 ans et non scolarisées un accès à des cours d'alphabétisation et de calcul, ainsi que des compétences en matière de santé et d'autonomie. Le programme offre également une éducation en matière de finances et des programmations sportives, et engage les membres de la communauté grâce à des séances d'éducation de groupe sur les conséquences du mariage des enfants et les alternatives possibles à cette pratique⁵.
- Dans les zones rurales du Sénégal, le **Programme d'autonomisation communautaire** de Tostan autonomise les femmes et les adolescents à travers une éducation non formelle enseignée dans leur langue locale. Grâce à un programme global de trois ans portant sur les questions de démocratie, des droits de l'Homme et de santé, les femmes et les filles apprennent à appliquer les droits de l'Homme à leur propre contexte culturel et contester les pratiques traditionnelles néfastes telles que le mariage des enfants. Le programme mobilise aussi les chefs de village et les membres de la communauté en vue d'abandonner le mariage des enfants et encourager les parents et amis à mettre fin aux pratiques avec eux⁶.



Il faut agir dès aujourd'hui

En Afrique plus qu'ailleurs, il est urgent de mettre fin au mariage des enfants.

- **Bien que le mariage des enfants diminue peu à peu, les progrès restent irréguliers et bien trop lents.** La diminution constante des taux de prévalence du mariage des enfants en Afrique du Nord et l'augmentation générale de l'âge moyen du mariage contrastent avec la persistance de taux élevés du mariage des enfants dans les pays où il y a eu peu ou pas de progrès au cours des trois dernières décennies. Le taux de prévalence au Burkina Faso, par exemple, est d'environ 50% depuis 30 ans.
- Les prévisions sur l'évolution du mariage des enfants en Afrique sont alarmantes. Elles indiquent qu'en raison de la croissance de la population, un nombre encore plus important de filles en Afrique risque de souffrir des conséquences dévastatrices du mariage des enfants dans les années à venir. Si nous ne faisons rien pour accélérer les progrès, **le nombre de filles mariées en Afrique sub-saharienne risque de doubler d'ici 2050.** La région dépasserait alors celui d'Asie du Sud et deviendrait ainsi la région du monde ayant le plus grand nombre de filles-épouses⁷.

En Afrique, un engagement de plus en plus important pour mettre fin au mariage des enfants

Depuis quelques années, les dirigeants politiques, la société civile et les bailleurs de fonds commencent à reconnaître l'importance d'aborder la question du mariage des enfants en Afrique.

Des organisations de la société civile en Afrique se mobilisent pour prévenir le mariage des enfants et pour soutenir les filles déjà mariées.

Partout en Afrique, des organisations de la société civile s'engagent contre le mariage des enfants aux niveaux communautaire, national et régional. Travaillant dans des secteurs aussi différents que la santé, l'éducation, la lutte contre la pauvreté, les droits de l'Homme ou la réponse humanitaire, ces organisations mettent en place des programmes visant à prévenir le mariage des enfants et atténuer les effets du mariage des enfants sur les filles-épouses. Beaucoup des programmes les plus innovants pour aborder le mariage des enfants ont été développés en Afrique.

Réunis par **Girls Not Brides (Filles, Pas Epouses): Le Partenariat Mondial pour la Fin du Mariage des Enfants**, plusieurs centaines d'ONG à travers l'Afrique et au-delà échangent des bonnes pratiques pour mettre fin aux mariages des enfants, et travaillent ensemble sur des programmes et des initiatives communs de plaidoyer relatifs à cette pratique.

Une violation des droits de l'Homme

Le mariage des enfants viole les droits humains des filles, y compris leur droit de choisir si, quand et avec qui elles souhaitent se marier. Plusieurs instruments africains des droits de humains condamnent le mariage des enfants et/ou établissent à 18 ans l'âge minimal pour le mariage:

- La Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant (article 21);
- Le Protocole à la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique (article 6);
- La Charte africaine de la jeunesse (article 8);
- Le Protocole de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) sur le Genre et le développement (article 8).



Un nombre restreint mais croissant de gouvernements élaborent des stratégies nationales ou d'autres initiatives visant à mettre fin au mariage des enfants.

- En 2014, le gouvernement d'**Egypte** a élaboré une stratégie nationale pour prévenir le mariage des enfants et promouvoir les droits sexuels et reproductifs des jeunes. Dirigée par le Conseil National des Femmes, le Conseil National de l'Enfance et de la Maternité et le Ministère de la Santé, en collaboration avec les organisations de la société civile et les dirigeants religieux, la stratégie est accompagnée d'un plan de mise en œuvre de cinq ans qui dépend d'un partenariat entre le secteur public et d'autres acteurs, parmi lesquels la société civile et le secteur privé.
- Reconnaissant l'importance d'améliorer le statut des filles et des femmes ainsi que les opportunités auxquelles elles ont accès pour la réalisation de son objectif d'atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire d'ici à 2025, le gouvernement d'**Éthiopie** a élaboré une stratégie nationale sur l'élimination des pratiques traditionnelles néfastes. La stratégie adopte une approche multisectorielle pour traiter le mariage des enfants et les mutilations génitales féminines (MGF).
- En 2013, le gouvernement de **Zambie** a lancé une campagne nationale de trois ans pour mettre fin au mariage des enfants. Menée par le Ministère des Chefs et des Affaires Traditionnelles, la campagne vise à renforcer la capacité des chefs traditionnels à devenir des champions et des agents de changement dans leurs chefferies, mais aussi à modifier certaines lois et politiques afin d'assurer aux filles une protection légale contre le mariage des enfants. Les plans de la campagne comprennent l'élaboration d'une stratégie nationale globale de lutte contre cette pratique.



Les institutions régionales africaines se mobilisent pour mettre fin aux mariages des enfants

- En mai 2014, l'Union Africaine a lancé sa première campagne pour mettre fin au mariage des enfants en Afrique⁸. La campagne de deux ans propose d'accélérer le changement en cours à travers le continent en encourageant les États membres de l'UA à élaborer des stratégies de sensibilisation et à aborder les effets néfastes du mariage des enfants.
- La nomination par l'Union Africaine d'une Rapporteuse Spéciale⁹ et d'une Ambassadrice de Bonne Volonté¹⁰ dont les mandats portent exclusivement sur le mariage des enfants est également un signe prometteur d'engagement.
- En avril 2014, le Comité Africain d'Experts sur les Droits et le Bien-être de l'Enfant a adopté une déclaration appelant les États membres de l'UA à établir l'âge minimal du mariage à 18 ans pour les filles et les garçons, sans exception, et à développer et mettre en œuvre des stratégies holistiques visant à mettre fin au mariage des enfants¹¹.
- La nécessité de mettre fin au mariage des enfants et autres pratiques néfastes qui affectent les femmes et les filles est intégrée dans le cadre de développement régional de l'Union Africaine, l'Agenda 2063. Elle comprend un engagement à mobiliser des efforts concertés vers la fin immédiate du mariage des enfants, des mutilations génitales féminines et autres pratiques culturelles néfastes discriminatoires à l'égard des femmes.

Que faire pour mettre fin au mariage des enfants en Afrique?

Bien que la volonté politique d'aborder la question du mariage des enfants semble plus présente que jamais, il reste beaucoup à faire pour assurer que l'élan régional croissant aura un impact positif sur la vie de millions de filles-épouses et de filles exposées au risque du mariage des enfants partout en Afrique.

Les gouvernements devraient élaborer des plans d'action nationaux pour mettre fin au mariage des enfants

Avec la participation des organisations de la société civile, des partenaires du développement et d'autres acteurs, les gouvernements devraient élaborer et mettre en œuvre des plans d'action – holistiques et dotés des ressources nécessaires – visant à mettre fin au mariage des enfants. Nous recommandons que ces plans d'action incluent les quatre approches citées ci-dessous, qui ont été identifiées par les membres de *Girls Not Brides* comme essentiels à tout plan efficace :

- **Autonomiser les filles:** permettre aux filles de reconnaître leur propre valeur, de connaître et exercer leurs droits, d'acquérir les compétences qui leur permettront de soutenir leurs projets de vie, et d'avoir la possibilité de communiquer avec leurs pairs et de se soutenir mutuellement. Ceci peut être réalisé au moyen de programmes offrant aux filles une formation, des compétences, des informations ainsi que la mise à disposition d'espaces sûrs et de réseaux de soutien.
- **Mobiliser les familles et les communautés en tant qu'agents du changement** en les sensibilisant sur l'impact néfaste du mariage des enfants et sur les rôles alternatifs que les filles et les femmes peuvent jouer. Le but est que les familles et les communautés choisissent ne pas marier leurs filles et qu'elles prennent part aux efforts visant à mettre fin au mariage des enfants.
- **Fournir des services de santé, d'éducation et de justice, entre autres** afin d'éliminer les obstacles structurels qui poussent les filles à se marier et qui les empêchent d'accéder à un soutien au sein du mariage. Ces services vont de l'accès aux services de santé adaptés aux adolescents, au fait de garantir des écoles accessibles et adaptées aux enfants, en passant par une mise à disposition d'espaces sûrs et d'autres services de soutien pour les filles déjà mariées.
- **Mettre en place un cadre juridique et politique favorable**, y compris une législation qui fixe à 18 ans l'âge minimum requis pour le mariage et qui supprime les lacunes juridiques telles que consentement des parents ou le recours aux lois coutumières. En outre des politiques devraient être mises en place pour protéger les droits des femmes et des filles, en particulier le droit à la propriété, l'accès aux voies de recours, des aides pour celles qui souhaitent mettre fin au mariage, la protection contre la violence, l'accès aux services de santé, etc. Le renforcement des systèmes de registres d'état civil qui enregistrent les naissances et les mariages sont aussi importants. Le cadre des politiques gouvernementales doit définir les rôles et consacrer des ressources à travers des ministères concernés pour étendre les possibilités des filles à risque et pour soutenir les jeunes filles déjà mariées.

L'Union Africaine devrait avoir une approche complète et intégrée de la question du mariage des enfants

Les stratégies visant à réduire le mariage des enfants devraient être intégrées dans les initiatives existantes de l'Union Africaine visant à protéger et à améliorer la vie des filles et des femmes en Afrique, y compris la Campagne d'Accélération de la Réduction de la Mortalité Maternelle en Afrique (CARMMA), la Décennie de la Femme Africaine et le Plan d'Action de la Décennie Africaine de la Jeunesse. Les projets d'opérationnalisation de l'Agenda 2063, la vision à cinquante ans de l'Union Africaine pour le développement du continent, devraient inclure des actions concrètes et concertées pour mettre fin au mariage des enfants et à d'autres pratiques néfastes, et ses mécanismes de suivi devraient inclure un indicateur du progrès réalisé.

Il est souhaitable que les diverses initiatives, institutions et titulaires de mandat de l'Union Africaine ayant pour mission de réduire le mariage des enfants travaillent en étroite collaboration afin que leurs objectifs soient alignés et que leurs actions soient complémentaires. Parmi eux, on compte la Campagne de l'Union Africaine pour la fin au mariage des enfants, le Comité Africain d'Experts sur les Droits et le Bien-être de l'Enfant, la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, la Rapporteuse Spéciale de l'Union Africaine sur les droits des femmes en Afrique, la Rapporteuse Spéciale sur le mariage des enfants et l'Ambassadrice de Bonne Volonté l'UA pour la fin au mariage des enfants en Afrique.

Les communautés économiques régionales africaines devraient intégrer le mariage des enfants dans leurs stratégies de développement

Ceci concerne en particulier la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), qui couvrent les régions d'Afrique les plus touchées par le mariage des enfants.

Les gouvernements africains devraient continuer à soutenir les efforts visant à reconnaître le mariage des enfants comme étant une question capitale sur l'agenda de développement mondial.

Le gouvernement de Zambie a codirigé (avec le Canada) l'élaboration et l'adoption de deux résolutions sur les mariages des enfants, les mariages précoces et les mariages forcés à l'Assemblée Générale des Nations Unies. Ces deux résolutions ont été coparrainées par un grand nombre de gouvernements africains.

Dans la même lignée, les gouvernements devraient soutenir l'intégration dans le cadre de développement pour l'après-2015 d'une cible concernant le mariage des enfants, les mariages précoces et les mariages forcés, mais aussi coparrainer la résolution sur le mariage des enfants qui doit être examinée par le Conseil des Droits de l'Homme en 2015.

PAYS	% de femmes mariées avant l'âge de 15 ans	% de femmes mariées avant l'âge de 18 ans
Afrique du Sud	1	6
Algérie	0	2
Angola	-	-
Benin	11	32
Botswana	-	-
Burkina Faso	10	52
Burundi	3	20
Cap Vert	3	18
Cameroun	13	38
Comores	10	32
Congo	6	33
Côte d'Ivoire	10	33
Djibouti	2	5
Egypte	2	17
Erythrée	13	41
Ethiopie	16	41
Gabon	6	22
Gambie	7	36
Ghana	5	21
Guinée	21	52
Guinée Equatoriale	9	30
Guinée-Bissau	7	22
Kenya	6	26
Lesotho	2	19
Liberia	11	38
Libye	-	-
Madagascar	12	41
Malawi	12	50
Mali	15	55
Maroc	3	16
Mauritanie	14	34
Maurice	-	-
Mozambique	14	48
Namibie	2	9
Niger	28	76
Nigeria	17	43
Ouganda	10	40
République Centrafricaine	29	68
République Démocratique du Congo	9	39
Rwanda	1	8
Sao Tome et Principe	5	34
Sénégal	12	33
Seychelles	-	-
Sierra Leone	18	44
Somalie	8	45
Soudan	7	33
Soudan du Sud	9	52
Swaziland	1	7
Tanzanie	7	37
Tchad	29	68
Togo	6	25
Tunisie	0	2
Zambie	9	42
Zimbabwe	4	31

La situation du mariage des enfants en Afrique

Source : UNICEF, 2014 : La Situation des enfants dans le monde : Réimaginer l'avenir.
Tableau statistique 9 : Protection de l'enfant.

Endnotes

1. UNICEF, 2014. La Situation des enfants dans le monde 2015: Réimaginer l'avenir.
2. UNFPA, 2012. Mariées trop jeunes: Mettre fin au mariage enfants.
3. UNICEF, 2014. Abolir le mariage des enfants: Progrès accomplis et perspectives d'avenir.
4. Pour plus d'information: Population Council, 2012. Berhane Hewan ('Light for Eve'): Increasing opportunities to delay marriage and promote schooling.
5. Pour plus d'information: Conseil de la population, 2013. The Ishraq Program for out-of-school girls: From pilot to scale-up.
6. Pour plus d'information, voir le site web Tostan <http://fr.tostan.org/>
7. UNICEF, 2014. Abolir le mariage des enfants: Progrès accomplis et perspectives d'avenir.
8. Pour plus d'information, voir le site web de la campagne de l'UA: <http://pages.au.int/cecm>
9. Mme Fatima Delladj-Sebaa (d'Algérie), membre du Comité africain des experts sur les droits et le bien-être de l'enfant (ACERWC) a été nommé Rapporteuse Spéciale de l'UA sur le mariage des enfants en Octobre 2014. Pour plus d'informations, voir: <http://sa.au.int/en/content/appointment-special-rapporteur-child-marriage>
10. Mme Nyaradzayi Gumbonzvanda (du Zimbabwe), Secrétaire Générale de World YWCA. Pour plus d'informations, voir: <http://www.worldywca.org/YWCA-News/World-YWCA-and-Member-Associations-News/World-YWCA-General-Secretary-Named-Goodwill-Ambassador-of-the-AU-Campaign-to-End-Child-Marriage-in-Africa>
11. Cliquez ici pour lire cette déclaration: http://srsq.violenceagainstchildren.org/sites/default/files/political_declarations/ACERWC-Declaration-on-Ending-Child-Marriage-in-Africa.pdf

Girls Not Brides (Filles, Pas Epouses): Le Partenariat Mondial pour la Fin du Mariage des Enfants

Girls Not Brides est un partenariat mondial de plus de 400 organisations de la société civile, dont un grand nombre sont en Afrique, qui travaillent à traiter la question du mariage des enfants. Les membres de *Girls Not Brides* sont unis par un engagement de mettre fin au mariage des enfants et permettre aux filles de réaliser leur potentiel.

Ensemble, les membres de *Girls Not Brides* travaillent à attirer l'attention sur la question du mariage des enfants au niveau mondial, afin de faire comprendre ce qui est nécessaire pour en finir avec le mariage des enfants. Ils demandent la mise en place de lois, politiques et programmes qui feront une différence dans la vie de millions de filles.

Girls Not Brides et ses membres sont convaincus que d'être plus efficaces en travaillant ensemble plutôt que seuls. Nous visons à faire entendre notre voix collective pour rompre le silence qui a longtemps entouré la question du mariage des enfants et que soient reconnus ses effets néfastes.

Ensemble, nous visons à donner une voix aux filles exposées au risque du mariage des enfants, à défendre leur droit à la santé et à l'éducation, et à leur offrir les opportunités dont elles ont besoin pour réaliser leur potentiel.

Nous visons également à soutenir les enfants qui sont ou ont été victimes du mariage des enfants, à accroître la sensibilisation sur l'ampleur et l'impact du mariage des enfants et à mobiliser le soutien et les ressources nécessaires pour y mettre fin.



A votre tour!

Pour en savoir plus sur les efforts visant à mettre fin au mariage des enfants en Afrique ou sur comment faire partie de ce mouvement régional en pleine croissance :

- Visitez notre site www.FillesPasEpouses.org
- Ecrivez-nous sur info@GirlsNotBrides.org
- Suivez @GirlsNotBrides sur Twitter
- Rejoignez-nous sur Facebook sur www.Facebook.com/GirlsNotBrides